



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 19.382

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 17 juillet 2019

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 juillet 2019
Certifié Conforme

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

REGISTRE DES DOSSIERS – DIA
Décision de Renonciation à préemption

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 19 00335 1/7/2019	BE374	172 m ²	Habitation
DIA17306 19 00336 2/7/2019	AZ329	400 m ²	Habitation
DIA17306 19 00337 3/7/2019	BP355	549 m ² 95 m ²	Habitation
DIA17306 19 00338 3/7/2019	AZ527	122 m ²	Habitation
DIA17306 19 00339 5/7/2019	AL555	138 m ² 24 m ²	appartement lot 6 et cave lot 9
DIA17306 19 00340 5/7/2019	AL41	262 m ² 58 m ²	Habitation
DIA17306 19 00341 8/7/2019	CL59, CL57, CL60, CL61, CL56, CL58, CL62, CL94, CL95	4161 m ² 77,31 m ²	Maison lot 16 et Mobilier

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 19 00342 8/7/2019	AL493	225 m ² 31,16 m ²	Bureau lot 6
DIA17306 19 00343 8/7/2019	BX292	1863 m ²	Bois taillis
DIA17306 19 00344 8/7/2019	AZ255	405 m ²	appartement lot 1
DIA17306 19 00345 9/7/2019	BO395 partie	1911 m ²	Terrain à bâtir
DIA17306 19 00346 4/7/2019	AH96	287 m ² 150 m ²	habitation et mobilier
DIA17306 19 00347 4/7/2019	AV172	294 m ²	habitation et mobilier
DIA17306 19 00348 11/7/2019	BM677, BM686, BM687, BM690	321 m ²	Terrain à bâtir lot 21 les portes de L'Océan
DIA17306 19 00349 11/7/2019	BM661, BM686, BM687, BM690	407 m ²	terrain à bâtir lot 5 les portes de l'Océan
DIA17306 19 00350 11/7/2019	AO154, AO153	287 m ²	Habitation

Edité le 17/07/2019

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 19 00351 11/7/2019	AC296	694 m ²	Habitation
DIA17306 19 00352 12/7/2019	AH154	207 m ² 112 m ²	habitation et mobilier
DIA17306 19 00353 12/7/2019	AV426	907 m ² 125 m ²	habitation et dépendances
DIA17306 19 00354 12/7/2019	BD325	576 m ² 100 m ²	habitation